




Informations de base	
2007/0225(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	Procédure terminée
Appareils à gaz. Codification Abrogation 2014/0136(COD) Subject 2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité 4.60.08 Sécurité des produits et des services, responsabilité du fait du produit	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	JURI Affaires juridiques	GERINGER DE OEDENBERG Lidia Joanna (S&D)	02/09/2009
	Commission au fond précédente	Rapporteur(e) précédent(e)	Date de nomination
	JURI Affaires juridiques		
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date
	Education, jeunesse, culture et sport	2978	2009-11-27
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Service juridique	BARROSO José Manuel	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
25/10/2007	Publication de la proposition législative	COM(2007)0633 	Résumé
13/11/2007	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
06/10/2009	Vote en commission, 1ère lecture		Résumé
08/10/2009	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A7-0025/2009	

19/10/2009	Reprise des questions en instance de la législature précédente		
20/10/2009	Décision du Parlement, 1ère lecture	T7-0035/2009	Résumé
20/10/2009	Résultat du vote au parlement		
27/11/2009	Adoption de l'acte par le Conseil après la 1ère lecture du Parlement		
30/11/2009	Signature de l'acte final		
30/11/2009	Fin de la procédure au Parlement		
16/12/2009	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2007/0225(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Codification
Instrument législatif	Directive
Modifications et abrogations	Abrogation 2014/0136(COD)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 095
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	JURI/7/00087

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A7-0025/2009	08/10/2009	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T7-0035/2009	20/10/2009	Résumé
Conseil de l'Union				
Type de document	Référence	Date	Résumé	
Projet d'acte final	03679/2009/LEX	30/11/2009		
Commission Européenne				
Type de document	Référence	Date	Résumé	
Document de base législatif	COM(2007)0633 	25/10/2007	Résumé	
Autres Institutions et organes				

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES0064/2008	16/01/2008	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Parlements nationaux	IPEX	
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final	
Directive 2009/0142 JO L 330 16.12.2009, p. 0010	Résumé

Appareils à gaz. Codification

2007/0225(COD) - 25/10/2007 - Document de base législatif

OBJECTIF : codification de la législation concernant les appareils à gaz.

ACTE PROPOSÉ : Directive du Parlement européen et du Conseil.

CONTENU : l'objet de la présente proposition est de procéder à la codification de la directive 90/396/CEE du Conseil, du 29 juin 1990 relative au rapprochement des législations des États membres concernant les appareils à gaz. La nouvelle directive se substituera aux divers actes qui y sont incorporés; elle en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

Appareils à gaz. Codification

2007/0225(COD) - 30/11/2009 - Acte final

OBJECTIF : codification de la directive 90/396/CEE concernant les appareils à gaz.

ACTE LÉGISLATIF : Directive 2009/142/CE du Parlement européen et du Conseil concernant les appareils à gaz (version codifiée).

CONTENU : l'objet de la présente directive est de codifier la directive 90/396/CEE du Conseil, du 29 juin 1990 relative au rapprochement des législations des États membres concernant les appareils à gaz. La nouvelle directive se substitue aux divers actes qui y sont incorporés; elle en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 05/01/2010.

Appareils à gaz. Codification

2007/0225(COD) - 20/10/2009 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 618 voix pour, 11 voix contre et 9 abstentions, une résolution législative approuvant telle quelle, selon la procédure de codécision, la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant les appareils à gaz (version codifiée).

La proposition de la Commission a été approuvée telle qu'adaptée aux recommandations du groupe consultatif des services juridiques du Parlement européen, du Conseil et de la Commission.